DROIT DES AFFAIRES

Données personnelles en médico-social : cartographier, sécuriser et tracer

Un établissement médico-social traite des informations particulièrement sensibles : données de santé, situations familiales, mesures de protection juridique. Les dossiers circulent entre professionnels, les outils numériques se multiplient et les demandes d'accès formulées par les familles se heurtent souvent à des réponses improvisées. Cette session de trois heures part des situations de terrain : cartographie des traitements, conditions de partage entre professionnels, durées de conservation, information des personnes accompagnées et réponse aux demandes d'exercice des droits. Les participants travaillent sur des cas rencontrés en établissement.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,43 jour — 3 h	**À distance**	**À partir de 580 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Directeurs d'établissement et cadres du secteur médico-social ainsi que référents données et personnels administratifs.

PRÉREQUIS
Connaître les principes généraux de la protection des données personnelles.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Recenser les traitements de données mis en œuvre dans un établissement
- Qualifier les données de santé et les catégories appelant une vigilance renforcée
- Définir les conditions de partage d'informations entre professionnels
- Informer les personnes accompagnées et leurs représentants
- Répondre à une demande d'accès ou de rectification du dossier

03 Programme détaillé

M1 Cartographier les traitements

- Savoir ce que l'établissement traite
- Recenser les traitements liés à l'accompagnement et à la gestion
- Identifier les catégories de données sensibles manipulées
- Repérer les prestataires et les hébergeurs intervenant sur ces données
- Tenir à jour la documentation interne
- Cas pratique : Les participants recensent les traitements d'un service puis repèrent ceux qui appellent une vigilance renforcée.

M2 Partager sans exposer

- Qui peut savoir quoi
- Définir les périmètres d'accès selon les fonctions exercées
- Encadrer le partage au sein de l'équipe pluriprofessionnelle
- Sécuriser les échanges avec les partenaires extérieurs
- Fixer des durées de conservation et organiser l'archivage
- Atelier : Chaque participant définit la matrice des accès au dossier de la personne accompagnée dans son service.

M3 Droits des personnes et incidents

- Répondre sans improviser
- Informer la personne accompagnée et son représentant légal
- Traiter une demande d'accès au dossier
- Gérer une demande émanant d'un proche non habilité
- Réagir à une perte ou à une divulgation de données
- Mise en situation : Les participants répondent à une famille qui exige la communication immédiate du dossier complet.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 580 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr